



FICHE TECHNIQUE N° 3900-825

825 PARGE-ALL Crépi pré-mélangé

DESCRIPTION

825 PARGE-ALL est un mélange de sable et de ciment en un seul composant conçu pour crépir ou enduire les surfaces verticales. 825 PARGE-ALL est un matériau pré-mélangé contenant du sable, du ciment, des adjuvants chimiques, des fibres de polypropylène et des modificateurs de ciment acrylique. Ces derniers permettent d'utiliser 825 PARGE-ALL très aisément pour les enduits minces typiques des applications de crépi.

UTILISATIONS

825 PARGE-ALL est recommandé pour crépir par dessus les isolants de mousse rigide. Il protège les isolants de polystyrène rigide des dommages causés par les intempéries, les rayons ultraviolets (UV) et l'usure physique normale. 825 PARGE-ALL peut aussi être utilisé directement sur les fondations de béton.

EMBALLAGE

Seaux de 25 kg

TAUX DE COUVERTURE

Environ 9,3 m² (50 pi²) par seau de 25 kg de 825 PARGE-ALL. Sur les surfaces plus rugueuses ou si l'on désire une couche plus épaisse et une surface très texturée, le taux de couverture pourra être réduit.

DURÉE DE CONSERVATION

Un an à partir de la date de fabrication lorsqu'entreposé sur des palettes dans un endroit sec et frais. Ne pas entreposer à l'extérieur.

DONNÉES TECHNIQUES

Couleur : Gris béton

Contient des fibres et des polymères acrylique
Non métallique; ne contient ni chlorures, ni plâtre ou gypse

Temps de maniabilité : 45 minutes (environ)

APPLICATION

Préparation de la surface... S'assurer que l'isolant de mousse rigide est fixé au béton de façon sécuritaire. La surface doit être ferme et exempte de particules lâches, de graisse, d'huile et autres matières étrangères.

Appliquer un ruban de fibre de verre autoadhésif sur les joints entre les panneaux d'isolant, les coins extérieurs, les têtes de fixation et les endroits où l'isolant est endommagé.

Mélange... Ajouter le contenu sec du seau de 25 kg à environ 3,5 L d'eau et bien mélanger avec une perceuse électrique (400 à 600 rpm).

Le mélange semblera sec durant les 30 à 60 premières secondes du mélangeage.

NE PAS AJOUTER D'EAU à ce moment. Lorsque le malaxage se poursuivra, le polymère acrylique s'émulsifiera et donnera un mélange maniable.

Méthode d'application... Appliquer 825 PARGE-ALL avec une truelle, un pinceau de maçon ou tout autre outil approprié jusqu'à obtenir une épaisseur de 3 mm (1/8 po) et créer la texture de surface désirée immédiatement.

Enduire uniquement une section de 1 m² (10,8 pi²) à la fois.

Nettoyer les outils régulièrement afin d'éviter l'accumulation de matériau.

Mûrissement... Protéger contre une évaporation rapide à la surface causée par la chaleur ou le vent. Laisser mûrir à l'air durant 48 heures avant d'appliquer une peinture, si désiré.

Nettoyage... L'équipement doit être nettoyé à l'eau après usage. Le matériau sec ne peut être enlevé que mécaniquement.

PRÉCAUTIONS

NE PAS appliquer 825 PARGE-ALL lorsque la température peut descendre en dessous de 4°C dans les 24 heures ou lorsque de la pluie est imminente.

Protéger des conditions pouvant causer une perte d'eau rapide telles que le vent, une faible humidité, une température élevée ou le soleil direct. La perte d'eau précoce est aussi amplifiée dans les applications en couche mince.

Réaliser que le temps de prise diminuera si la température du produit, de l'air, du substrat et de l'eau de gâchage augmente et qu'il augmentera lorsque la température diminue.

Page suivante...

W. R. MEADOWS DU CANADA

70 Hannant Court, Milton, ON L9T 5C1
21 Steambank Ave., Sherwood Park, AB T8H 1N1
(800) 342-5976
Montreal Sales: (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /
Sherwood Park, AB
www.wrmeadows.com

Lorsque PARGE-ALL est utilisé sur une mousse extrudée, il est nécessaire de râper la surface afin de créer un profil de surface permettant une bonne adhésion.

Suivre les pratiques de bétonnage par temps chaud lorsque 825 PARGE-ALL est appliqué à une température de plus de 25°C ou par temps venteux ou ensoleillé.

Si la mousse a été dégradée suite à l'exposition aux UV, la surface endommagée doit être enlevée afin de fournir une surface solide avant l'application de 825 PARGE-ALL.

S'assurer que la mousse est plane et solide avant l'application de 825 PARGE-ALL.

Des différences de couleur peuvent survenir d'un lot à l'autre du fait des variations normales de couleur du ciment Portland.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Contient du ciment Portland. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau durant au moins 15 minutes et faire un suivi médical rapidement.

NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION

03 01 30.61 : Resurfaçage du béton coulé

INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- MRC9 : Gestion des déchets de construction et de démolition

Pour la fiche technique la plus récente, des informations LEED supplémentaires et la fiche signalétique, visiter : www.wrmeadows.com

2018-05-16

SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute déféctuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.